

JUMIEAUVILLE



Bulletin municipal

2000

N° 3

HORAIRES MAIRIE

La Mairie est ouverte les

- mardi de 18 à 19 heures
- vendredi de 9 à 11 heures
- samedi de 10 à 11 heures 30

Permanences du Maire

- mardi de 18 à 19 heures
- samedi de 9 heures 30 à 12 heures

Collecte des ordures : tous les mardis matin, sauf le 15 août, reporté au 16.

Ramassage des encombrants : le premier lundi de chaque mois. Cas particulier : s'il est férié, en principe remis au lendemain.

S O M M A I R E

Couverture	La biguine des enfants le 20 mai
1/2	Mot du Maire
3/4	Résumé des séances du Conseil
5	Nouveaux arrivants
6	Où en sont nos travaux ?
7	L'école
8/9	Pages pratiques
10 à 13	Résultats du concours
14	VTT/pétanque
16	Humour
17	Repas des Anciens
18	Poésie
19/20	Un trimestre à Jumeauville

EDITEUR :	Mairie de Jumeauville
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :	P. SEIGE, Maire
COMITE DE REDACTION :	C. AUDRAIN, M. LECOQ, F. MASSY, M. PIOT, O. POTTIER
PHOTOS :	M. LECOQ,
IMPRIMERIE :	Mairie de Jumeauville
TIRAGE :	250 ex.
JUILLET 2000	



Le mot du Maire,

Madame, Monsieur.

1998...2000,

L'équipe de France de football réalise une grande saison, couronnée par l'obtention du titre de champion d'Europe après le titre mondial.

Cet exemple, il est utile de le méditer, de l'amplifier : le courage, l'abnégation, le réalisme et la détermination doivent être les qualités maîtresses de notre société et de notre commune.

Le Conseil Municipal, au cours de sa dernière séance, a voté à l'unanimité le compte administratif et de gestion de l'exercice 1999, qui laisse apparaître un solde positif de 159 004,72 F. Le budget supplémentaire 2000 a également été voté à l'unanimité. Ces votes nous permettent de lancer les différents programmes de travaux : les trottoirs sur la RD 158, la réalisation d'un trottoir le long du mur du cimetière évitant ainsi à l'eau de ruissellement d'éroder le pied du mur ainsi que celui de l'église, l'amélioration de la sente de la place de l'église et l'escalier de pierre.

Les travaux à l'église commencent à prendre forme, la toiture du clocher est terminée, le coq a repris une allure martiale et des couleurs sensiblement identiques à celles d'origine, le rejointoiement des murs du clocher sera terminé pour le 14 juillet 2000. La toiture de la nef de l'église va commencer dans les prochains jours avec la mise hors d'eau de la partie la plus proche du porche et la réfection complète de la toiture dans l'esprit de la remise en état du clocher ;

le pignon sud sera consolidé par la mise en place de quatre tirants noyés dans l'épaisseur des murs, le remplacement des 2 "œil de bœuf" effectué. Ces travaux seront terminés courant octobre.

Des travaux sont en préparation, en particulier la défense contre les inondations et coulées de boues, avec l'aide efficace de Messieurs CUQ et AMOUROUX, Député et Vice-Présidents du Conseil Général. Nous avons rencontré les responsables techniques du Département : des propositions concrètes, en rapport avec nos besoins et au regard de réalisations déjà en service dans d'autres départements, nous seront communiquées dans les semaines qui viennent. Ces solutions seront en adéquation avec nos possibilités techniques et financières.

Un compromis de vente est signé pour la vente de la propriété de la rue de Goussonville, pour un montant de 2 030 000 F. Deux nouveaux jumeauvillois seront donc parmi nous courant octobre.

Cette année de nombreuses manifestations se sont déroulées, aussi nous avons déplacé la date du repas des anciens. Celle-ci est prévue le dimanche 10 septembre. Nous nous rendrons dans la région de Tours afin de passer une journée agréable dans les caves de Vouvray et de déguster la gastronomie locale à bord d'un bateau restaurant.

La Commission Communale d'Action Sociale m'a autorisé à signer la nouvelle convention tripartite avec le Conseil Général et une société de service pour la mise en place de la télé - assistance ; ce service ne concerne pas exclusivement les personnes âgées, les administrés dont la mobilité est réduite ou dont l'état de santé est amoindri passagèrement, peuvent en faire la demande.

Pour terminer, je souhaite à toutes et à tous un agréable été et de bonnes vacances.

A la rentrée

Pierre SEIGE

RESUME DES SEANCES DU CONSEIL

ERRATUM

Dans le bulletin n° 2 d'avril 2000, pour les tarifs de location de la salle des fêtes, il fallait lire :

Jumeauvillois :	1 250 f.
Extérieurs :	3 200 f.
Location vaisselle :	450 f.

SEANCE DU 30 MARS 2000

M. MASSY secrétaire de séance.

SUBVENTIONS COMMUNALES

Après en avoir délibéré, les subventions versées aux associations pour l'année 2000 sont fixées à :

ADMR	2 000 f. (déjà voté le 23 février dernier)
Coopérative	1 000 f.
Comité des fêtes	4 250 f.
Jumeauville-Loisirs	8 750 f.
C.C.A.S.	10 000 f.
Caisse des écoles	10 000 f.

Les crédits seront inscrits aux articles 65736 et 65738 du budget communal. Voté à l'unanimité.

TAUX 2000/4 TAXES

M. le Maire commente les documents graphiques et l'état des services fiscaux concernant les 4 taxes communales. Cet état fait apparaître que les taux des 4 taxes de Jumeauville se situent à un faible niveau par rapport à la moyenne nationale. Il demande à son Conseil de bien vouloir fixer les taux pour l'année 2000, proposant que les mêmes taux soient reportés, soit :

Taxe d'habitation :	3,63%
Foncier bâti :	5,90%
Foncier non bâti :	28,68%
Taxe professionnelle :	13,77%

Le produit fiscal correspondant s'élève à 485 832 f. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de reporter ces taux pour l'année 2000.

BUDGET PRIMITIF 2000

M. le Maire donne lecture de ses propositions pour le budget primitif 2000, précisant que l'excédent 1999, qui s'élève à environ 150 000 f., sera repris au budget supplémentaire 2000.

Les dépenses et les recettes s'équilibrent comme suit :

	dépenses	recettes
Section d'exploitation	2 092 235 f.	2 092 235 f.
Excédent ou déficit	-	-

Les propositions de M. le Maire sont adoptées à l'unanimité.

EMPRUNTS TRAVAUX

Les travaux de voirie seront programmés au budget supplémentaire 2000 et financés par l'excédent pour la part non subventionnée.

Concernant les travaux de consolidation du ravalement de l'église, M. le Maire propose de contracter un emprunt de 200 000 f. pour le financement. A l'unanimité, le Conseil Municipal donne délégation à M. le Maire pour souscrire un emprunt au meilleur taux avec durée de 15 ans. M. le Maire précise que les travaux de réparation de la couverture de l'église et du ravalement devraient s'étaler sur 2 mois et que l'église ne devrait pas être fermée. Le coût des réparations suite à la tempête est entièrement pris en charge par l'assurance.

RENEGOCIATION CONTRAT GROUPE ASSURANCE

Le Centre Interdépartemental de Gestion (C.I.G.) a établi un projet de renégociation relatif au contrat groupe assurance qui garantit la commune contre les risques financiers découlant de ses obligations statutaires envers le personnel communal. Actuellement, le taux de cotisation est de 6,54% pour les agents titulaires. Le Conseil prendra ultérieurement la décision de souscrire au nouveau contrat proposé à compter du 1er janvier 2001.

CONVENTION SAFER

La SAFER, organisme de contrôle du domaine agricole, propose une convention. Son intervention est efficace, puisqu'elle a pouvoir de préemption, ainsi que la commune, en cas de convention, dans les zones naturelles (NC et ND) qu'il convient de protéger. L'adhésion à cette convention est de 3 500 f. par an, plus les frais occasionnés lors de réalisations foncières sur ordre de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adhérer à cette convention.

AMENAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE

87,5% des familles d'élèves étant pour un aménagement du temps scolaire sur 4 jours/semaine avec 1 samedi travaillé par mois, le Conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable à ce projet qui sera communiqué à l'Inspectrice Départementale.

QUESTIONS DIVERSES

- un arrêté Préfectoral autorise la Coopérative Agricole d'Ile de France à exploiter le silo de stockage d'Hargeville
- plan périmètre inondations de Jumeauville : le tracé dans la Grande Rue a été précisé
- concours 2000 des villages : Jumeauville y participera
- eau potable : l'eau distribuée à Jumeauville est conforme aux normes sanitaires
- le receveur de la poste de Maule propose la fourniture d'enveloppes pré-affranchies avec la flamme de Jumeauville, le coût unitaire est de 3,15 f. pour l'achat de 1000 enveloppes minimum
- gîte rural : il est observé une baisse des locations pour cette année
- cantine ; le lave-vaisselle est en cours de réparation.

ETAT-CIVIL
MARIAGES

ROUMAT Patrice et CHEVALIER Cécile *le 24 juin 2000*
Le Conseil Municipal adresse ses vœux de bonheur aux jeunes époux et ses remerciements pour le produit de la quête (568 f.), versé à la Caisse des écoles.

ZINGRAFF Eric et MOROLI Marina *le 1^{er} juillet 2000*
Le Conseil municipal adresse ses vœux de bonheur aux jeunes époux.

NAISSANCES

CABANILLAS Paul *le 4 avril 2000*
FRITSCH Pierre-Antoine *le 9 avril 2000*
CAMAX Mylène *le 27 juin 2000*
Le Conseil Municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

DECES

M. SIMBRAND Jean-Pierre *le 20 avril 2000*
Le Conseil Municipal adresse ses condoléances à sa famille

PERMIS DE CONSTRUIRE.

Ont obtenu :
M. HORNSTEIN : déclaration de travaux pour couverture.

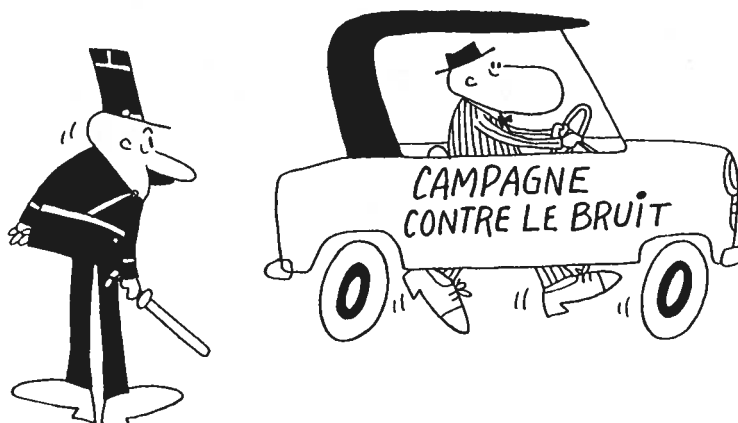
TONDEUSES, TRAVAUX ET TRAITEMENTS...

Hormis les traditionnels problèmes de voisinage, les principales plaintes reçues en mairie concernent l'utilisation de matériels de jardinage et de bricolage pendant les heures dites de repos et de repas.

Jusqu'alors nous n'avons pas souhaité prendre d'arrêté municipal, laissant à chacun le soin du respect des autres. Rappelons néanmoins que dans le département des Yvelines comme dans d'autres, il existe une législation mise en place par le Préfet. Nous espérons que ce simple rappel suffira au bien-être général.

Il est aussi souhaitable que certains agriculteurs évitent de traiter les parcelles situées à proximité des habitations aux heures des repas, surtout par beau temps. Certains administrés ont dû jeter leur repas pollué par les produits de traitement.

" la liberté des uns s'arrête où commence celle des autres"

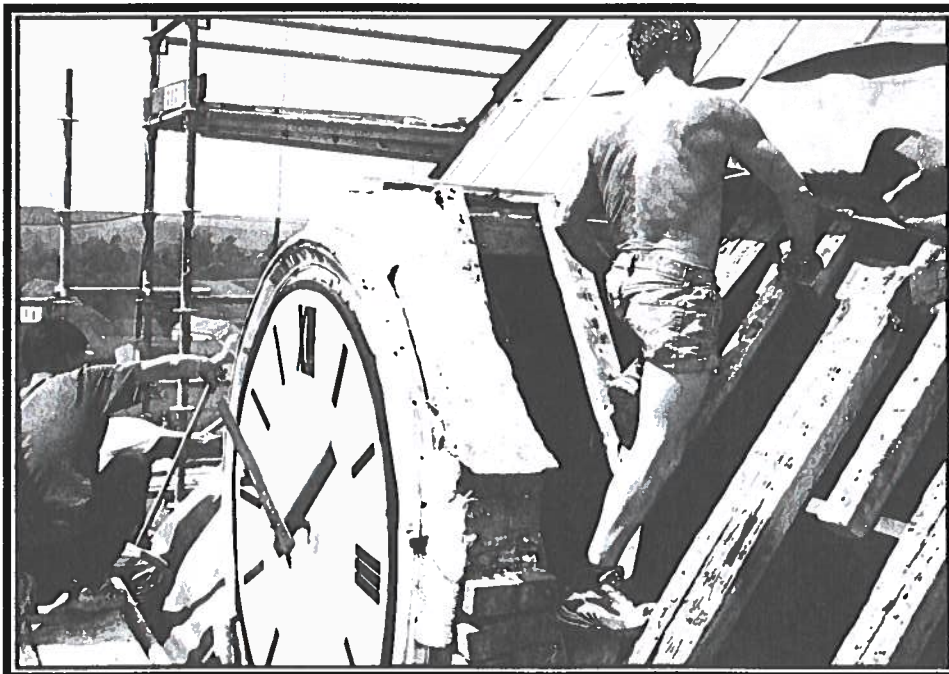
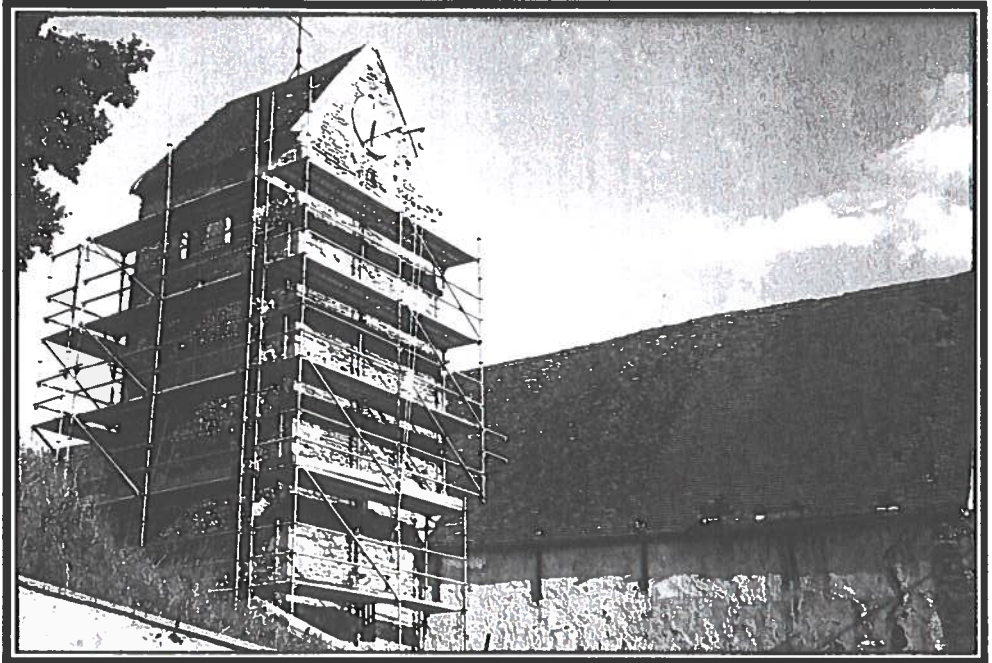


OU EN SONT NOS TRAVAUX ?

L'église, dont la couverture a beaucoup souffert lors de la tempête de fin d'année, est maintenant en réfection. Certains esprits chagrins ont trouvé le temps long. La critique est toujours facile, mais faire un montage financier au plus juste et trouver une entreprise qui réalisera les travaux dans l'esprit souhaité est plus difficile.

La toiture du clocher est en état, avec un coq qui a repris des couleurs. Un grand merci à **Jeannot Secq et Bernard Tonin** sans qui "notre coq" ne serait qu'un fantôme. Le rejointoiement du clocher est en cours. Suivront la reprise complète de la toiture de la nef, et la consolidation du pignon sud par la mise en place de tirants en acier dissimulés dans l'épaisseur des murs, le changement des oeils-de-bœuf et une reprise des peintures à l'intérieur.

Ces travaux sont financés pour partie par notre assurance, le reste par un emprunt et un prélèvement sur la section exploitation.



Suivront au cours de l'été

- la réfection des trottoirs de la R.D.158,
- la réalisation d'un trottoir le long du mur du cimetière, évitant ainsi l'érosion provoquée par l'eau de ruissellement,
- la réfection de la sente qui va de la place de l'église à la Grande Rue (dite "sente F....."),
- la remise en état de l'escalier de la place de l'église à la rue des Rosiers,
- la reprise du dalot route de Goupillières.

Tous ces travaux sont financés dans le cadre du plan triennal 2000/2001 de la D.G.E et des finances locales.



DES NOUVELLES DE L ' ECOLE

Propos recueillis le surlendemain de la kermesse

La kermesse s ' est bien passée dans l ' ensemble . Cela aurait pu être beaucoup mieux si le temps avait été meilleur .

Tous les CM2 passent en sixième .

Madame Swensson arrête les cours d ' anglais .

La cantine était bien cette année .

Les marquages au sol demandés dans la cour doivent être faits pendant les vacances .

On demande aussi un bac à sable à l ' usage des maternelles . Il pourrait aussi servir de sautoir de réception pour faire du sport .

Il y a des projets : acquisition d ' ordinateurs multimédia , et l ' internet ?

Pour la rentrée de septembre , les effectifs ne varieront pas beaucoup en nombre , mais il y aura beaucoup de maternelles et très peu de CP.CE1 .

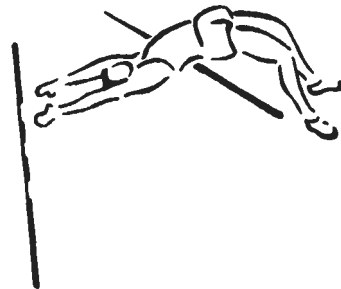
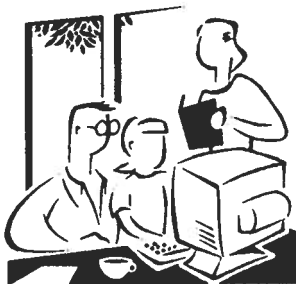
Au cycle III il y aura environ 20 enfants .

Madame Revenu reprend à plein temps l ' année prochaine .

Madame Le Noé reviendra de congé maternité en janvier 2001 .

On espère le retour de Sandrine .

Tout le monde , et en premier lieu l ' intéressé lui-même , espère que Grégory Samoyau reste l ' année prochaine .



PAGES PRATIQUES

ENCOMBRANTS

Le ramassage des
encombrants
aura lieu les 7 août,
4 septembre, 2 octobre

COLLECTE DES ORDURES

La collecte des ordures ménagères
prévue le mardi 15 août 2000 est
reportée le mercredi 16 août 2000

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE MAIRIE DE JUMEAUVILLE

TELEASSISTANCE

Le C.C.A.S. de Jumeauville a signé une convention avec le Conseil Général des Yvelines et la société GTS pour la continuité du service de téléassistance à Jumeauville.

Ce service s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans ou handicapées et peut être installé à votre domicile dans les conditions suivantes :

- **Frais d'installation : 100 f. pour le bénéficiaire**
- **Location mensuelle : 48 f.**
(tarifs 07/2000)

Si vous êtes intéressé, pour vous-même ou un de vos parents, adressez vous en Mairie ou auprès de Madame QUINET Berthe, Ferme du Noyer Galant.

RECRUTEMENT DE GARDIENS DE LA PAIX

La Police Nationale procède actuellement à un recrutement très important de gardiens de la paix. Ainsi, au cours des 5 prochaines années, c'est plus de 25000 postes qui vont être proposés aux jeunes gens âgés de 17 à 28 ans.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des concours pour l'année 2000. Pour une grande partie, ils se dérouleront au cours du second semestre.

Parmi les 3 concours de gardien de la paix, **un concours régional** est organisé (déconcentré Versailles).

- **date de retrait des dossiers : dès à présent**
- **date limite de dépôt des dossiers : 20 juillet 2000**
- **date des tests psychotechniques : du 20 au 22 septembre**
- **date des épreuves écrites : 24 octobre 2000**
- **date des épreuves orales et sportives : communiquée ultérieurement aux candidats ayant obtenu l'écrit.**

Formation : une année en école de police

Salaires d'un élève gardien de la paix : 7 480 f. nets par mois

Affectation à l'issue de la scolarité : Seine et Marne, Yvelines, Essonne, Val d'Oise.

Renseignez vous : ☎ 01 69 33 76 37 ou 01 69 33 76 27

ETUDIANTS

Demandez votre aide au logement sur INTERNET

Chaque année, à la veille de la rentrée universitaire, de nombreux étudiants qui emménagent dans un appartement ou une résidence universitaire contactent la Caisse d'Allocations Familiales pour demander une aide au logement.

A compter de début juillet, la CAF des Yvelines met à la disposition des étudiants un nouveau service sur Internet pour faciliter leurs démarches administratives.

En se connectant au www.caf.fr, les étudiants peuvent saisir en ligne leur demande d'aide au logement. Ils impriment ensuite leur dossier personnalisé et l'envoient à leur CAF, accompagné des pièces justificatives demandées. Dès réception du dossier à la CAF, l'étude du droit à une aide sera effectuée dans les meilleurs délais.

Pour évaluer le montant de leur aide, le 3615 CAF reste disponible (0,50 f. ou 1 f. la minute selon les heures).



CE QU'IL FAUT SAVOIR...

PAR LES NOTAIRES DE LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES

DONATION ENTRE EPOUX et COMMUNAUTE UNIVERSELLE

Il s'agit de deux démarches effectuées par les époux dont la finalité est totalement différente.

La donation entre époux consiste en l'établissement d'un acte notarié signé par les deux conjoints dont l'objet est d'améliorer la situation du survivant vis-à-vis des héritiers protégés par la loi (enfants, ascendants). Elle permet à cet époux d'obtenir des droits, soit en toute propriété, soit en toute propriété et en usufruit, soit en usufruit seulement, qui portent sur les biens formant la succession.

Le conjoint survivant et les héritiers fourniront à leur notaire, la consistance du patrimoine du défunt, pour qu'il définisse les droits revenant à l'époux du fait de la donation et ceux attribués aux héritiers par le Code Civil. L'importance de la valeur revenant à chacun d'eux, peut entraîner le paiement d'un impôt, appelé « droits de succession ».

La communauté universelle est un des régimes matrimoniaux auquel les époux peuvent choisir de se soumettre, soit avant le mariage par un contrat établi par le notaire, soit après le mariage par un acte établi par le notaire et soumis à l'homologation du Tribunal de Grande Instance (il est possible de modifier ou de changer de régime matrimonial sous certaines conditions pendant le mariage).

La communauté universelle a pour objet la mise en communauté de tous les biens présents et futurs et de tous ceux appartenant aux époux avant le mariage ou qu'ils recueillent par succession ou donation. Une clause du contrat prévoit l'attribution de cette communauté au conjoint survivant. Ainsi, lors du décès, les biens communs, au lieu d'être partagés entre les deux époux sont intégralement transmis au survivant. Il n'y a donc pas de succession, ni de droits de succession à payer.

Dans la première situation, les intérêts patrimoniaux des héritiers sont préservés. Dans le second cas, le conjoint survivant, devenant seul propriétaire des biens communs, peut en disposer librement sans avoir de compte à rendre aux héritiers de l'époux décédé.

Ces explications ont pour unique objet de définir le domaine d'application des dispositions que peuvent prendre les époux pour se protéger. Mais elles méritent de plus amples développements que, seuls les conseils d'un spécialiste du droit de la famille, peuvent satisfaire.

Avril 2000

GRAND CONCOURS:" CONNAISSEZ - VOUS JUMEAUVILLE ?"

Maintenant que la date de clôture du concours est passée (30 juin 2000) le

Bulletin Municipal vous livre toutes les réponses. Les vainqueurs seront proclamés lors

des cérémonies du 14 juillet .

Il fallait cocher les réponses suivantes

PREMIERE PARTIE

QUESTION 1

Au dernier recensement (1999) la commune de Jumeauville comptait

460 habitants 560 habitants 760 habitants

QUESTION 2

La cloche s 'appelle

Célestine Rosa Joséphine Rosa Ernestine Rosa

QUESTION 3

La première cloche qui portait le même nom a été fondue en

1765 1865 1845

QUESTION 4

La cloche actuelle a été refondue en

1960 1972 1970

QUESTION 5

Le premier maire de Jumeauville a été élu le

20 novembre 1792 20 septembre 1791 20 novembre 1791

QUESTION 6

Le premier maire de Jumeauville élu a été

Nicolas Lemoine Charles Delacroix Etienne Mottet père

QUESTION 7

En 1906 , la population de Jumeauville était de

365 habitants 385 habitants 327 habitants

QUESTION 8

Monsieur Kerviche a démissionné de son poste de Conseiller Municipal le

23 mai 1983 23 mai 1984 23 mai 1985

QUESTION 9

Le Syndicat d ' Etudes Intercommunal du Rû de Senneville a été créé en

1983 1984 1985

DEUXIEME PARTIE

QUESTION 1

Le seul vitrail de couleur datant du XIX^e siècle représente

- Sainte Thérèse Sainte Marie Sainte Catherine

QUESTION 2

L' emplacement de la mairie actuelle date de

- 1860 1862 1866

QUESTION 3

La mare des Roises date de

- 1862 1865 1869

QUESTION 4

L' occupation prussienne a pris fin le

- 21 novembre 1870 16 avril 1871 26 novembre 1871

QUESTION 5

La maison qu' occupe monsieur Brunet est propriété communale . Elle a été léguée à la commune par son ancien propriétaire . Il s' agit de

- Mr Lembrez Mr Lemborez Mr Pamprez

QUESTION 6

La mare du Clos de Pierre est une mare communale depuis

- 1870 1874 1880

QUESTION 7

La construction du lavoir date de

- 1874 1875 1877

QUESTION 8

L' ouverture du chemin de Jumeauville à Senneville par la vallée date de

- 1809 1829 1849

QUESTION 9

Suite à un orage très violent , Jumeauville a été déclaré zone sinistrée .

- L' orage a eu lieu en juin 1982 juin 1983 juin 1994

QUESTION 10

En 1838 , le rû de Senneville en aval de Jumeauville fournissait assez d' énergie pour alimenter

- 4 moulins 6 moulins aucun moulin

QUESTION 11

Un important incendie nécessitant l' intervention de 7 casernes de pompiers

- a eu lieu le 12 septembre 1867 12 septembre 1869 12 septembre 1865

QUESTION 12

Monsieur Libert a démissionné du Conseil Municipal le

- 11 août 1981 11 août 1982 11 août 1980

QUESTION 13

Les sources s'appellent

- La Louvière et Saint Michel La Bouvière et Saint Pierre La Bouvière et Saint Michel

QUESTION 14

En 1884 la population de Jumeauville était de

- 384 habitants 598 habitants 408 habitants

QUESTION 15

Lors des guerres de religion, l'église a été brûlée par les Protestants. C'était en

- 1570 1578 1585

QUESTION 16

Le nom du Clos de Pierre viendrait de

- un tas de ruines d'un dénommé Pierre Petit On ne sait pas

QUESTION 17

Le Lieu-Dit : Les Ecosais tire son nom de

- Souvenir de Marie Stuart, épouse de François II, Roi de France de 1559 à 1560
 c'est un dérivé de Le Cossois On ne sait pas

QUESTION 18

La Chapelle du château situé près de l'église portait comme nom

- Notre Dame du Mont Notre Dame du Vent
 Notre Dame du Pardon

QUESTION 19

Dans les temps anciens il y avait une maladrerie située à l'extrémité du village.

- C'était en direction de Mantes Maule Hargeville

QUESTION 20

L'altitude du château d'eau est de

- 123 mètres 118 mètres 125 mètres

PREMIERE QUESTION SUBSIDIAIRE

A 600 mètres près, la longueur du finage de Jumeauville est de .. **11,630 kilomètres**

SECONDE QUESTION SUBSIDIAIRE

Le 9 mars 1789, lors de la réunion des délégués du Tiers-Etat des Bailliages de Mantes et de Meulan pour la rédaction des Cahiers de Doléance et la désignation des Députés aux Etats-Généraux du 5 mai 1789, il y avait

- 2 3 4 délégués de Jumeauville

QUESTION 10

La route de Goussonville s ' appelle voie communale

- n° 3 O n° 4 O n° 8

QUESTION 11

Le poste de Secrétaire de Mairie a été créé le

- O premier juin 1984 premier juin 1985 O premier décembre 1985

QUESTION 12

La croix de Jumeauville , au bas de la rue Pichelou est une croix

- latine à bras pattés O de Malte O hanséatique

QUESTION 13

Monsieur Hoquet a enseigné à Jumeauville pendant

- O 20 ans O 23 ans 26 ans

QUESTION 14

La ligne d ' autobus reliant Jumeauville à la gare d ' Epône a été inaugurée le

- 29 août 1988 O 29 août 1989 O 29 août 1990

QUESTION 15

L ' acquisition du terrain du transformateur électrique a été décidée le

- O 11 mars 1930 18 mars 1930 O 18 mars 1931

QUESTION 16

Monsieur Jules Muret a démissionné de sa fonction de Maire de Jumeauville le premier février 1938 . Son successeur élu le 22 octobre 1938 a été

- O Mr Conon Ernest Mr Muret Jules O Mr Teinielle Constant

QUESTION 17

Le 6 octobre 1939 , l ' école comptait 69 élèves . Il a été décidé de créer

- une deuxième classe O une troisième classe O une seconde école

QUESTION 18

En 1947 , la population de Jumeauville comptait

- O 370 habitants O 470 habitants 270 habitants

QUESTION 19

Des inondations ont eu lieu après les orages du

- O 20 juillet 1949 O 20 août 1949 20 septembre 1949

QUESTION 20

L ' école mixte de Jumeauville a été transformée en deux écoles spéciales géminées de garçons et de filles en juin

- O 1951 1952 O 1953

V.T.T.

Le 3 septembre 2000, le matin, l'U.C.M (Union Cycliste Mauloise) organise une course cycliste, qui passera à Jumeauville, au Clos de Pierre.

Pour prolonger la fête, elle propose l'après-midi un **circuit VTT**, où les jeunes **Jumeauvillois de 6 à 13 ans** sont invités à participer.

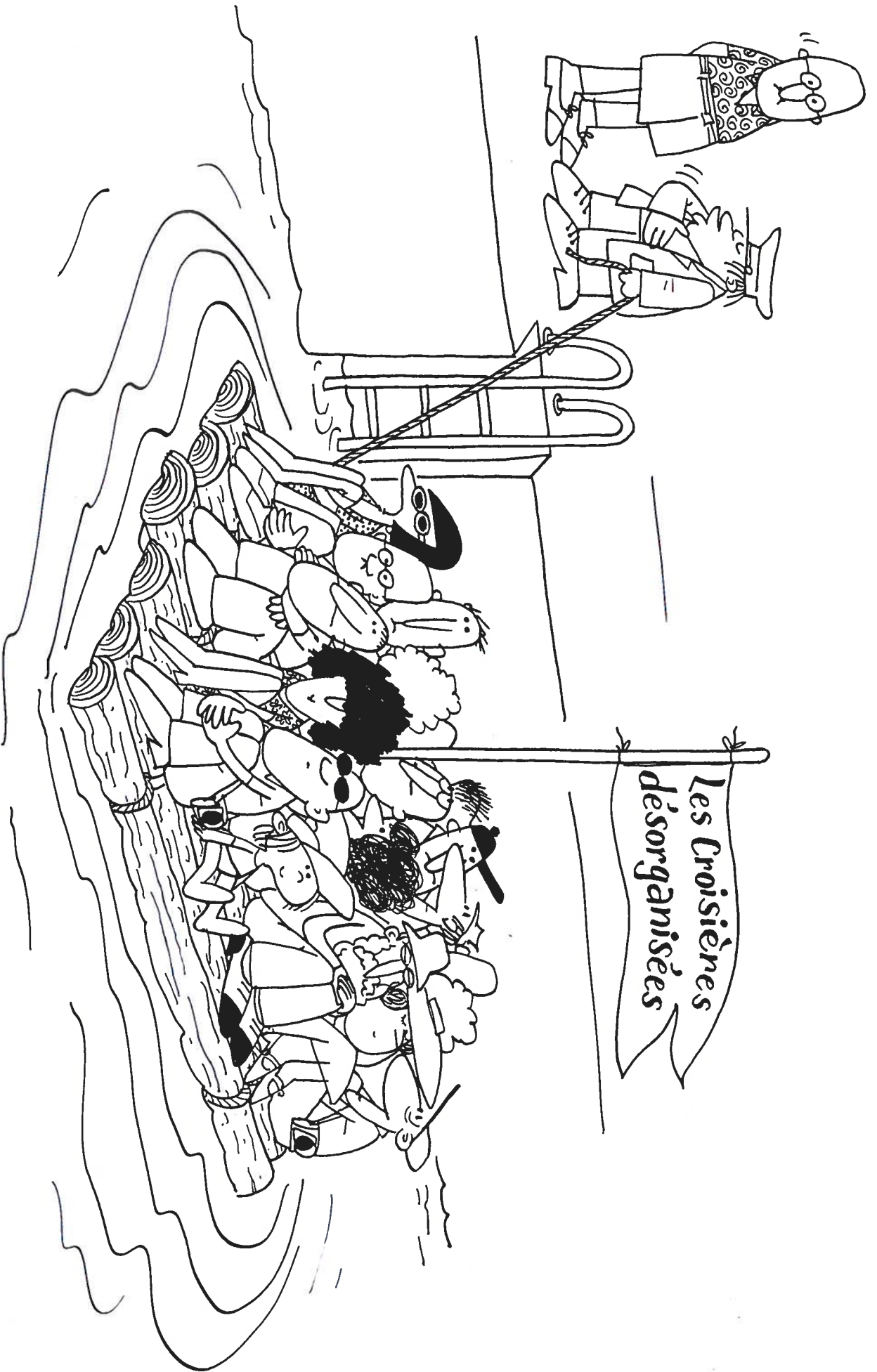
Le rendez-vous est fixé en haut de la côte de Pichelou, les inscriptions (gratuites) se feront de 13h15 à 13h45. Le départ est fixé à 14h00.

Deux circuits (encadrés), un pour les plus petits (6/8 ans) un autre pour les plus âgés (9/13 ans). Il y aura une récompense pour chacun.

PETANQUE A JUMEAUVILLE

CALENDRIER 2000

**DIMANCHE 23 JUILLET
DIMANCHE 10 SEPTEMBRE**



— Si vous aimez l'imprévu, il reste encore une place.

**SORTIE ANNUELLE DES ANCIENS
10 SEPTEMBRE 2000**

Cette année le C.C.A.S. a choisi de vous emmener en car pour une journée de détente avec visite des caves de Vouvray, puis embarquement pour un déjeuner croisière sur le Cher à partir de Chisseaux et une petite halte à Amboise avant de rentrer.

La date a été fixée au dimanche 10 septembre.

Départ en car de Jumeauville à 6h30 (nous prendrons le petit déjeuner sur le trajet) et retour à Jumeauville en soirée.

Toutes les personnes de 65 ans (ou qui les fêteront cette année!!) et plus sont invitées ainsi que leur conjoint à cette sortie:

les personnes souhaitant se joindre à nos anciens peuvent également s'inscrire dans la limite des places disponibles avec participation financière de 300 frs par personne.

*Merci de déposer vos inscriptions en mairie au plus tard le:
26 août 2000, impérativement*

Les personnes inscrites recevront un rappel des heures de départ quelques jours avant. Vous espérant nombreux à participer à cette sortie.

Attention: le nombre de places étant limité veuillez vous inscrire le plus rapidement possible.

Le Maire,
Pierre SEIGE

BULLETIN D'INSCRIPTION SORTIE DU 10 SEPTEMBRE 2000

MADAME ET MONSIEUR.....

adresse:.....

PARTICIPERONT A LA SORTIE: OUI NON

NOMBRE DE PERSONNES:

Accompagnés de : Personnes participant financièrement soit 300frs
X..... (chèque à établir à l'ordre du trésor public)

Il était une tache de peinture avec ses pigments
 Pigments de couleurs et de vie
 Signes d'imagination et d'envies
 Éléments contraires de la nuit.

Au bout de la goutte de peinture il était des soies
 Qui appartenaient à une vie
 Pleine de liberté et de furies
 Que l'humain un jour nie .

Au delà de ces soies il était un morceau de bois
 Petit bout d'éternité
 Riche compagnon de l'humanité
 Par son infinie variété.

Tout autour du pinceau il était une main
 Tour à tour calme puis énermée
 Signe de sérénité
 Ou signe de nervosité .

A l'autre bout de la main il y avait un œil
 Qu'il soit contemplateur
 Ou bien admirateur
 A moins que ce ne soit critiqueur .

Mais l'œil était l'instrument de la pensée
 Qui depuis longtemps avait imaginé
 Réunir par sa volonté
 Tout un faisceau d'amitiés .

Ainsi tout autour de cette tache de peinture
 Naquirent d'autres gouttes
 Qui après beaucoup de doutes
 Mirent l'incertitude en déroute .

Et l'union de toutes ces taches de peinture
 Créa un tout petit tableau
 Beaucoup moins large que haut
 Signe de recherche du beau .

Mais pour respecter le dicton ce petit tableau
 Eut neuf autres petits frangins
 Qui se tiennent tous par la main
 Signe de foi en leur destin .

Cete œuvre monumentale plus large que haute
 Signe de bien
 Eclaire notre quotidien
 Comme le soleil du matin .

UN TRIMESTRE A ... JUMEAUVILLE

Le trimestre débutait le 15 avril par l'ouverture du tournoi de tennis, et le mois se terminait en beauté par la brocante et l'exposition de peinture qui voyaient défile un nombre record d'acheteurs et visiteurs.

Le 7 mai, la pétanque entamait la saison avec 10 équipes décidées à en découdre pacifiquement.

La traditionnelle cérémonie à nos morts à la guerre nous réunissait le 8 mai.



Le 20 mai, le comité des fêtes organisait la fête du printemps.

Pendant tout l'après-midi, char, clown, jazz-band, surveillés par un policier débonnaire et un monsieur Loyal dynamique, ont animé nos rues, avant que sous le chapiteau la section gymnastique de Jumeauville-Loisirs et les enfants de l'école ne nous fassent une démonstration de leurs talents.



En début de soirée, après une courte cérémonie qui voyait **M. Amouroux**, vice-président du Conseil Général remettre la médaille du département à **Mme Arénas** et **M. Tonin**, il y eu beaucoup d'émotion et de fierté pour les artistes des Arts Jumeauvillois qui remettaient à **M. Seige**, Maire un superbe **tableau, polyptyque** réalisé par 10 adhérents de l'école, et que chacun peut désormais admirer dans le hall de la mairie. La journée s'est poursuivie par un repas-spectacle-soirée dansante avec un nombre impressionnant de participants.



Les 17 et 18 juin avaient lieu les finales du tournoi de tennis, alors que le 18, la pétanque améliorait son score en nombre d'équipes.

Le 24 juin, moment important pour les enfants de l'école : la kermesse ! Après un spectacle rafraîchissant, les attractions proposées ont eu le succès habituel, **la pêche**, le casse-noix, etc..., le chamboule-tout avec, sur les boîtes les portraits des enseignants faisant toujours l'unanimité !

